

**Pour faire cesser les crimes et les injustices étatiques dont sont
victimes les familles rwandaises
(dont celle de son cousin, feu Vincent NTIVUNWA)**

Mathias CYAMUKUNGU, sera soutenu par plusieurs personnes ce samedi 18 août 2007 à 11h pour son recueillement hebdomadaire devant l'Ambassade.

Notre Centre demande aux médias de couvrir ces actions visant à motiver les autorités rwandaises et belges à faire cesser les crimes et injustices au pays.

Introduction : Le chercheur scientifique Mathias CYAMUKUNGU est un ancien professeur de l'Université Nationale du Rwanda (UNR). Un scientifique passionné par son travail et qui étudie les radiations spatiales mesurées à bord des satellites. Depuis 13 ans, il refuse de se résigner face au déni de justice subi par la famille de son cousin, feu Monsieur NTIVUNWA Vincent depuis 1994 et par de nombreux autres rwandais. Monsieur Ntivunwa est décédé en Juillet 1990, bien avant la guerre d'octobre 1990. Ce commerçant a été ajouté sur la liste des génocidaires par ceux qui, après avoir assassiné son fils Joseph NSENGUMUREMYI, lui ont pris ses biens gérés par la Ville de Kigali, puis vendus aux enchères au profit d'un officier supérieur du Front Patriotique Rwandais (FPR), le parti au pouvoir. La veuve de NTIVUNWA, rescapée tutsie a été rétablie dans ses droits par le Tribunal de Première Instance de Kigali qui a ordonné la restitution de l'immeuble commercial sis dans le quartier commercial de Kigali la capitale. Mais toutes les décisions judiciaires sont restées lettres mortes. La veuve s'est adressée à toutes les hautes autorités jusqu'à la Présidence de la République qui n'a donné aucune suite à sa requête. Malgré l'assassinat de plusieurs membres de sa famille à cause de leur liens familiaux avec NTIVUNWA, Monsieur CYAMUKUNGU avait espéré que la coopération belge à la justice rwandaise permettrait l'arrêt des crimes et des injustices étatiques.

Après avoir constaté l'absence de toute justice équitable au Rwanda et la mauvaise foi de l'état rwandais dans le dossier NTIVUNWA, Monsieur Mathias CYAMUKUNGU a écrit en 1999, puis en 2004 au Ministre belge des Affaires Etrangères pour lui exposer, dans un Mémoire très bien détaillé, tous les assassinats, les spoliations et les injustices subis par sa famille. Malgré tous les financements accordés par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération pour restaurer la Justice rwandaise, la diplomatie belge n'a pas eu l'efficacité qu'il faut pour qu'avec son partenaire rwandais ils rende justice à la famille NTIVUNWA. Pire que ça, le non empressement de l'état belge à demander la résolution des cas d'injustices flagrantes pousse l'état rwandais à considérer ses crimes et injustices comme approuvées par la Belgique.

Après en avoir avisé les autorités belges en date du 12 Mars 2007, Monsieur Mathias CYAMUKUNGU a décidé de mener des actions non violentes visant à mettre l'état rwandais et ses partenaires dans la justice devant leurs responsabilités à partir du 30 juin 2007.

Voici la chronologie de ses actions à l'Ambassade du Rwanda sise Avenue des Fleurs n°1 dans la commune de Woluwe Saint Pierre à Bruxelles vers Tervuren :

Le samedi 30 juin 2007, vers midi, il s'est rendu à l'Ambassade du Rwanda et a vidé deux pots de peinture à l'huile rouge de 500 ml à la grille d'entrée et sur le paillason qui se trouve devant la porte principale de l'Ambassade.

Le samedi 7 juillet 2007 vers midi, il est retourné et a vidé deux pots de la même peinture rouge dans l'allée conduisant à la porte principale de l'Ambassade ;

Le samedi 14 juillet 2007 vers midi, il est encore retourné à l'Ambassade pour verser de la peinture rouge près de l'entrée, côté grille et à l'intérieur du site ;

Le samedi 21 juillet 2007 vers midi, il est encore retourné à l'Ambassade pour poser les mêmes actes avec la même peinture rouge ;

Le dimanche 29 juillet 2007 vers 16h, il est retourné à l'Ambassade pour verser de la peinture rouge de 2.500 ml.

Le Samedi 4 août 2007 vers 8h30, il est retourné pour la 6^{ème} fois pour poser les mêmes actions. Il a été interpellé directement par la police et a été retenu pour interrogatoire à la police et au parquet de Bruxelles. Il a été relâché dans l'après-midi du 4 août 2007. Les services de polices et le parquet lui ont conseillé d'alerter la presse et les autorités engagées dans le soutien à la justice rwandaise ont promis d'œuvrer pour que soit résolue les injustices flagrantes subies par la famille NTIVUNWA ainsi que celle subis par des nombreux « cas individuels ». Monsieur Mathias CYAMUKUNGU s'est pour sa part engagé à suspendre temporairement ses actions afin que les autorités rwandaises et belges travaillent sereinement à résoudre les cas d'injustices flagrantes et en particulier, le cas NTIVUNWA.

En attendant il a décidé d'aller se recueillir tous les samedi à partir de 11h devant l'Ambassade pour obliger les gouvernements rwandais et belges à faire cesser les violations massives des droits humains qui continuent d'accabler les rwandais.

Le samedi 11 août 2007 vers 11h30, Mathias CYAMUKUNGU est retourné se recueillir devant l'Ambassade du Rwanda avec deux de ces quatre enfants et une de ces nièces. Mr. Eugène SEMINEGA, un ancien diplomate rwandais sous le régime FPR est venu soutenir cette action et continuera de venir.

A chaque fois, Monsieur CYAMUKUNGU informait à l'avance le Ministère des Affaires étrangères de ses actes. Il les pose non pas dans l'intention de nuire ni au personnel de l'ambassade ni à l'état rwandais ou belge, mais dans le but de rappeler que rien de solide ne sera construit au Rwanda sur un tas de crimes banalisés et d'injustices étatiques. La résolution du cas NTIVUNWA qu'il a minutieusement documenté, lui sert de jauge dans son évaluation de la réelle volonté de l'état rwandais et belge de construire un système judiciaire authentique au Rwanda.

En vrai militant pour la justice pour lui mais aussi pour les autres, Monsieur CYAMUKUNGU est conscient que ses actions ont causé des désagréments mais estime qu'il avait épuisé toutes démarches que lui avait recommandées le Ministère belge des Affaires étrangères. Il est même prêt à rembourser tous les frais occasionnés lorsque l'Etat du Rwanda aura restitué les biens spoliés à sa famille et restauré la sécurité pour tous ses proches parents. Il se considère comme un pacifiste et il n'a aucune ambition politique ou financière. Son seul objectif est de faire cesser les crimes et les injustices par ses actions symboliques. Il estime qu'aucun avenir n'est assuré à aucun au Rwanda (ni twa, ni tutsi, ni hutu, ni étranger) tant que l'assassinat demeure un moyen légitime d'accès à la propriété ou à la prospérité. Monsieur CYAMUKUNGU, qui est pourtant de nationalité belge, dit mener un combat pour l'avenir de l'espèce humaine au Rwanda.

Notre Centre demande à toutes les personnes de bonne volonté à s'associer à cette action pacifique de recueillement en mémoire de toutes les victimes des massacres et autres assassinats commis au Rwanda depuis le début de la guerre en 1990 jusqu'à ce jour.

Fait à Bruxelles, le 13 août 2007

Pour le Centre, MATATA Joseph, Coordinateur.

